



N° 107

mars 2009

Editorial



Créer son propre Emploi

La crise financière et économique, avec ses effets dévastateurs sur l'emploi et sur la vie quotidienne, « *sera longue et difficile* » nous disent-ils. Mais en termes d'activités, certains secteurs restent relativement épargnés. Les opportunités, pour des personnes privées d'emploi et motivées à se prendre en charge et à créer leur propre activité, demeurent présentes.

On doit reconnaître que les initiatives et les volontés ne manquent pas et que les ressources financières et d'aide à la création d'entreprise ne font pas défaut. En revanche, ce sont les structures d'informations de proximité sur les dispositifs d'accompagnement dans ce domaine, notamment dans les quartiers en difficultés économique et sociale, qui ne sont pas à la hauteur de l'enjeu.

De nombreuses structures associatives, professionnelles et d'insertion sont en mesure de transmettre leur savoir-faire, activer leurs réseaux professionnels et venir en aide aux populations en difficulté au sein de ces quartiers.

J'estime qu'il est indispensable de mettre en place un lieu d'échange et d'assurer des actions d'accompagnement permettant la construction de projets en matière de création d'activité et d'insertion par l'activité économique.

On doit faire confiance aux nombreux jeunes et adultes qui, refusant les discours alarmistes sur les quartiers, seront capables de se jeter à l'eau et réaliser leur rêve.

Et surprise ! leur initiative sera un succès.

Mahrez KHERIJI, Président de l'Union de Quartier

A propos de l'augmentation des impôts locaux.

L'Etat (loi de finances 2009) a augmenté de 2,5% les bases d'impositions. Il y a eu création d'une fiscalité mixte à la Métro (taxe d'habitation et taxe foncière).

Le Conseil Municipal de Grenoble a, en plus, augmenté les taux de la taxe d'habitation et la taxe foncière.

La taxe d'habitation, pour les foyers fiscaux non plafonnés, ni dégrévés ni exonérés, subira une augmentation de 12 % entre 2008 et 2009.

Exemple : pour un appartement de valeur locative 4000 euros, d'environ 100m², occupé par un couple sans enfant:

TH 2008 = 972 euros, TH 2009 = 1088 euros soit 116 euros en plus.

Pour le même appartement : la taxe foncière est augmentée de 13 %:

TF 2008 = 1088 euros TF 2009 = 1230 euros soit 142 euros.

Augmentation totale des impôts locaux pour 2009 : 258 euros !!

Pour les foyers à faibles ressources qui sont plafonnés en TH, cela fera encore plus mal, car il n'y aura pas de dégrèvement sur l'augmentation des taux :

Exemple : pour un petit appartement de 1300 euros de valeur locative, avec occupant ayant 600 euros de revenus par mois, la TH augmentera de 39%, et passera de 84 à 117 euros : environ 10 000 foyers subiront ce genre

(Suite page 2)

Sommaire

page 2 : Collecte des déchets..

page 3 : Ascenseurs, le cauchemar !.Les motos et la prévention

page 4 : La culture n'a pas de prix à Villeneuve. ALD. Ciné-villeneuve

Assemblée Générale
Mardi 24 mars à 20h
Salle 150

Augmentation des impôts (suite de la page 1)

d'augmentation.

Seuls 8000 foyers exonérés, personnes de plus de 60 ans ayant moins de 9500 euros annuels, ou infirmes, et 3000 Rmistes dégrévés à 100%, échapperont à ces hausses.

Les locataires de logements sociaux paient la TH aux mêmes conditions que les autres habitants. Pour eux, la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est répercutée dans les charges, et la TF dans les loyers. (cf. La dernière lettre d'ACTIS à ses locataires à propos de la hausse importante des loyers.)

La TEOM voit son taux passer de 3,52 à 4,44%. Avec 2,50% de plus pour les taux, l'augmentation pour tout le monde est de 29,3 % ! La TEOM continuera à augmenter à Grenoble jusqu'en 2014.

Pour moi, des hausses aussi importantes, dans une période de crise financière et sociale très lourde, surtout pour les revenus faibles, ne peuvent se justifier : j'invite tous ceux qui liront cet article à se référer à une récente interview de Monsieur SAFAR, adjoint aux finances à la Mairie de Grenoble, qui tente d'argumenter cette énorme augmentation du budget de la ville : son raisonnement me semble irrecevable. Il faut noter que le Conseil Général, qui subit bien plus de transferts de charges non financés de la part de l'Etat que les municipalités, n'a pas augmenté les impôts locaux qu'il prélèvera pour 2009. Aux citoyens de juger !

Pierrette PAYSSOT.

UN MOIS DE TESTS DE COLLECTE DES DECHETS

Depuis ce 12 janvier, les habitants des 30, 40 et 50 de l'Arlequin ont dû s'habituer à un nouveau système de collecte des déchets au bas de leur immeuble et ce jusqu'au 12 avril. Au préalable, les messagers du tri (Métro) avaient remis à chaque famille deux sacs pour les déchets ménagers et un cabas pour le tri en l'expliquant.



Pendant un mois, 3 médiateurs de tri de la Régie ont assuré une présence de 6 heures sur le terrain, 7 jours sur 7, pour aider les habitants et recueillir leurs réactions. De plus, la Régie a augmenté la vigilance pour que les abords de ces montées soient encore plus nettoyés.

Les habitants apprécient d'être dignes d'intérêt. Beaucoup donnent leur avis et font part de leurs remarques.

Chaque famille prend conscience du volume de déchets qu'elle produit et peut apprendre à faire le tri. Certains s'entraident pour expliquer le tri et les enfants sont fort intéressés.

Au 40, le tri commence à se faire mais la Régie doit intervenir pour ramasser de nombreux sacs abandonnés au sol ou dans les parties communes

de l'immeuble. Les habitants trouvent que les trappes sont trop petites. La Régie ira chez chaque habitant pour les inciter à modifier leurs habitudes : descendre plus souvent des sacs moins volumineux et faire le tri.

Au 30, les habitants jouent le jeu mais certains craignent que la décision de supprimer le système éolien soit déjà prise. D'autres regrettent le vide-ordures à domicile bien pratique car permettant d'évacuer rapidement les déchets malodorants. Les trappes sont difficiles à manœuvrer et peu commodes à utiliser sous la pluie. Quelques propriétaires ont refusé la condamnation de leur vide-ordures.

A partir du 13 février, la Régie interviendra 4 heures par jour pour observer les pratiques et proposer des animations. Quelle allure vont prendre ces montées avec le retour au temps habituel de vigilance sur la propreté ?

Que se passera-t-il après le 12 avril dans ces 2 années précédant la rénovation totale ? Les vide-ordures seront-ils remis en fonctionnement ? Quelle importance sera donnée à l'information et l'accompagnement sur le système choisi ?

Les réactions des habitants seront-elles prises en considération ?

Pourquoi ne pas mettre en place un test valorisant le système actuel ?

Alors qu'un récent article du Monde (13 février 2009) annonce comme une première que « la collecte des déchets par aspiration pneumatique arrive en France » et vante les mérites de ce système non-polluant, n'est-il pas judicieux de réclamer sa rénovation à Grenoble ?

pour l'Association Des Habitants Du 30-40, Ariane Béranger

Ascenseurs, le cauchemar !

Les ascenseurs à l'Arlequin ont trop souvent été un problème, mais depuis l'été 2008, ils tournent au cauchemar en particulier pour les habitants du 90 Galerie de l'Arlequin. Explication !...

ACTIS a engagé des travaux de mise aux normes des ascenseurs comme la loi l'exige. Mais, entre autres, les éléments électroniques installés par OTIS semblent très fragiles (ils n'aiment pas la poussière nous ont fait savoir les responsables d'ACTIS!) d'où des pannes encore plus fréquentes qu'avant....

Devant les réclamations incessantes de la CSF alertée par des habitants de la montée du 90 Arlequin (on ne compte plus les mails et courriers : lettres au Directeur d'ACTIS, à la Présidente, au chargé de secteur, au Maire, à l'élue de secteur, ...), la mise aux normes a été arrêtée plusieurs fois, puis reprise sur les ascenseurs de l'Arlequin.

Pourtant un technicien d'OTIS que nous avons questionné lors de travaux au 60, affirme qu'ils continuent les mêmes transformations donc que cela n'ira pas mieux !

Le problème c'est qu'il y a très peu d'ascensoristes en France. Au nouvel appel d'offre du marché, aucune entreprise n'a répondu et ACTIS a poussé OTIS à reprendre le contrat.

La CSF demande bien sûr que des pénalités soient appliquées pour tous les jours d'arrêt. Mais les relevés de pannes d'OTIS, ceux des agents d'ACTIS et des habitants diffèrent sensiblement.

Aussi la CSF sollicite 2 personnes par montée pour relever systématiquement les pannes (jour, heure, temps de l'arrêt, ...) pendant un mois, afin d'avoir des éléments précis à opposer aux responsables d'ACTIS lorsqu'elle les interpelle.

Si vous pouvez apporter cette aide, contactez la CSF en venant à ses permanences le Mardi soir de 19H30 à 21H dans les locaux associatifs du Patio (entrée côté droit entre le patio et le 100) ou en téléphonant (04 76 23 03 78, il y a un répondeur). La CSF a aussi une boîte à lettres au patio, N°20.

Affaire à suivre....

La CSF Villeneuve

Les motos et la prévention...

Suite à un constat fait sur le quartier concernant la prolifération des engins motorisés sur le parc Villeneuve (moto, quad), la MJC Villeneuve a proposé une réflexion au sein de son équipe pédagogique. Le but étant de réfléchir sur le type de prévention, de communication et d'action à mener auprès du jeune public.

La MJC Villeneuve travaille depuis longtemps avec le CLJ (centre loisirs jeunes) qui est une structure de loisirs animée par un groupe de policiers orientés vers la prévention.

De fait nous avons mis en place des activités en lien avec les problématiques d'insécurité et d'incivilité liées à l'utilisation d'engins à moteur dans une zone piétonne et familiale.



Durant les vacances de Noël, nous avons effectué des activités autour des engins à moteur (kart). Mais également lors des vacances de février où nous avons pratiqué de la moto. Chaque activité était co-animée avec un policier du CLJ qui mettait bien l'accent sur l'aspect sécurité, préventif.

Ces rencontres avaient plusieurs objectifs :

- Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière.
- Faire comprendre les risques liés à ce type de pratique, aussi bien du côté usager que du côté piéton.
- Casser l'image méliorative que peuvent subir les plus jeunes auprès de leurs pairs plus âgés et démontrer que la présence de cette pratique est inadaptée sur le quartier et qu'elle n'est en aucun cas un exemple.
- Participer à l'amélioration du métier de policier dans l'esprit des plus jeunes.

Les animateurs de la MJC

La culture n'a pas de prix à Villeneuve.

Nous apprécions beaucoup la vente des ouvrages retirés des bibliothèques, nous en profitons régulièrement.

Habitants de Villeneuve, lecteurs et spectateurs des différentes scènes du quartier et de la ville (comme un grand nombre de nos voisins), nous avons cependant été choqués par les propos de la Directrice des bibliothèques municipales de Grenoble, tels que mentionnés par le Dauphiné Libéré du 31 Janvier dernier («*La culture à petits prix*»).

Contrairement à ce qui est dit dans cet article, il existe 3 points presse et une librairie dans le quartier (place des géants), sans compter la proximité immédiate d'autres points d'achats, et sans oublier la présence... de trois bibliothèques !! En outre si le livre reste une voie royale pour rencontrer la culture, il n'en est pas le seul moyen d'accès.

C'est en effet bien méconnaître le dynamisme associatif du quartier, le travail de l'Espace 600 et celui du Centre Audio-visuel, en relation avec les habitants, l'énergie déployée par les équipes pédagogiques des établissements scolaires ; et aussi la richesse culturelle des habitants eux-mêmes.

Nous ne pouvons que constater, une fois de plus, concernant un quartier très vivant, des *a priori* regrettables qui témoignent d'une méconnaissance totale de notre vie sociale.

Des lecteurs de la bibliothèque Arlequin

Ciné Villeneuve

Vendredi 24 avril à 20h00, salle polyvalente des Baladins
Silence dans la vallée de Marcel Trillat (en présence du réalisateur)
Film documentaire /France/ 2007 /1h25
(En collaboration avec Attac-Isère)

Vendredi 15 mai à 18h30 Salle polyvalente des Baladins
Rabi de Gaston Kaboré

Conte/Burkina Faso & Grande Bretagne /1992 /62 minutes
à partir de 7 ans (partenariat avec l'association Villeneuve — Tanghin)

Mardi 23 juin à 20h00 Salle polyvalente des Baladins

La visite de la fanfare d'Eran Kolirin
Comédie /France-Israël /2007/1h26, tout public. Coup de coeur du jury
« un certain regard », Prix de la critique internationale, Prix de la jeunesse au Festival de Cannes 2007

Prix adhésion Ciné-Villeneuve 3 €, tarif réduit 1€

Lecture à la Bibliothèque Arlequin

Dans le cadre du Printemps du Livre à Grenoble, le Club-Lecture de l'Arlequin lira des extraits de « **Corniche Kennedy** » de Maylis de Kerangal et de « **Dans la ville des veuves intrépides** » de James Cañon

Le samedi 21 mars à 11h

Imprimerie spéciale. Directeur de la publication Mahrez Kheriji
Ce numéro distribué à nos adhérents et envoyé aux abonnés, a été tiré à 1000ex.
Tous droits de reproduction autorisés à condition d'en mentionner la source.
N° de parution en cours

Amitié

Loisirs

Découvertes

Maison de Quartier, 97 galerie de
l'Arlequin
(Boîte N° 74) 38100 Grenoble



MARS / AVRIL 2009

MUSEE DAUPHINOIS

Vendredi 20 mars : "Etre ouvrier en Isère"

Visite guidée de l'exposition à 16H – Prix 4 €
Rendez-vous 15H à l'arrêt-tram Arlequin – Possibilité transport en minibus

Inscriptions au 04 76 22 36 48 ou 04 76 23 08 31

BALADE

Vendredi 27 mars : Promenade sur les Bords de l'Isère

Rendez-vous à 13H30 à l'arrêt-tram Arlequin
Renseignements au 04 76 23 30 39 ou 04 76 22 96 48

BOURG EN BRESSE et BROU

Vendredi 3 avril : Voyage d'une journée en car avec visites guidées

**des Quartiers Anciens, halte au restaurant
du Monastère de Brou
visite libre des trois cloîtres et du musée**

Départ 8H av. Marie Reynoard (devant Prémol) – Retour vers 19H

Prix adhérent **25 €** - Non adhérent **30 €** - Réduit 20€ - chq à l'inscription

Nombre de places limité – S'inscrire le plus rapidement possible au 04 76 23 30 39 ou 04 76 23 30 84

les **MARDIS D'ALD** à la résidence les **GENTIANES** -
14h30 - Pour tous renseignements contacter **Gisèle MARTIN** - 04 76 09 82 72

**Assemblée Générale
Union de Quartier Villeneuve 1
mardi 24 mars à 20h
Salle 150**

Union de Quartier Villeneuve 1

Boîte n° 13

97, Galerie de l'Arlequin

38100 GRENOBLE

Tel/fax 04 76 09 09 52

Email : uq.villeneuve1@free.fr

Adhésions / ré-adhésions

Cotisation annuelle :

- ▶ 7 € par personne
- ▶ 13 € pour un couple
- ▶ 3,5 € petits budgets, chômeurs
- ▶ 5 € pour abonnement à « traits d'union » (personnes n'habitant pas le quartier Villeneuve 1)
- ▶ Adhésions de soutien à partir de 15 € (associations, conseils syndicaux, commerçants, etc.)

Paiement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Union de Quartier Villeneuve 1 », CCP compte **865-02G** Grenoble à envoyer à l'Union de Quartier ou à déposer dans la boîte.

[HTTP://UQ.VILLENEUVE1.FREE.FR](http://uq.villeneuve1.free.fr)